



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 37/2023

AR Prefecture

024-212400915-20231211-2023_37-DE
Reçu le 13/12/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt trois

Le 11 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 07 décembre 2023

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Françoise JOUVE a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX, Daniel MAURIE

OBJET : TARIFS CAMPING 2024

Madame La Maire rappelle au conseil municipal les tarifs appliqués au cours de la saison 2023 et lui demande de bien vouloir fixer les nouveaux tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité:

- D'appliquer les tarifs suivants TTC à compter du 01 janvier 2024 :

	Tarifs TTC 2023	Tarifs TTC 2024
Emplacement tente	6€	7€
Emplacement Caravanes/Camping-Cars	8€	9€
Adulte	5€	5€
Enfant de 13 à 17 ans	2€	2€
Enfant -de 13 ans	Gratuit	Gratuit
Electricité	3.50€	4.50€
Jeton de la borne	3€	3€
Garage mort	6€	6€
Badge perdu	18€	18€

Ces prix s'entendent par emplacement et par jour, auxquels s'ajoutera la taxe de séjour (fixée par la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord).

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture

Le 13.12.23

Publié ou notifié le 14.12.23



A CENAC ET SAINT JULIEN,
Le 12 décembre 2023
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

